

■ **Au Coeur de Bois SARL**, à Genève, exploitation d'un commerce d'artisanat et d'objets en bois en particulier (FOSC du 11.10.2000, p. 6955). Castagna Muriel et Castagna Philippe ne sont plus associés ni gérants; leurs pouvoirs sont radiés et leur part respective de CHF 10'000 chacun ont été cédées à Tranchant Noële, de France, au Grand-Saconnex, nouvelle associée pour une part de CHF 20'000. Gérante: l'associée Tranchant Noële avec signature individuelle. Statuts modifiés le 09.09.2003.

Journal no 10848 du 26.09.2003
(01197738 / CH-660.0.666.993-7)